Montpellier, le 30/12/2023

Note d'information

INTERCLUBS D1 et D2

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'inscription pour les interclubs 1ére et 2éme division est ouverte **jusqu'au 17 février 2024**.

Cette compétition est accessible aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes de 4 à 6 Joueurs. **Tous les membres d'une équipe doivent être licenciés ou sympathisants dans le même club**

Seuls les clubs peuvent inscrire les équipes sur le site de la FFB.
Une rubrique « Candidatures places vacantes » a été ouverte en IC1 et en IC2.
Les équipes candidates de plein droit doivent être inscrite dans le club ou vous souhaitez qu'elle joue
les équipes candidates au titre des places vacantes doivent être inscrites dans la rubrique « Candidatures places vacantes » IC1 ou IC2

Tout club qui change de division perd une place dans la division qu'il quitte.
Un club qui refuse une place dans une division ne bénéficie pas de droit d'une place supplémentaire dans la division inférieure.

Interclubs IC1 : 20 équipes
Tarif : 120€ par équipe à régler à la table, **par chèque,** à l'ordre de « **Comité Bridge LR** ».

Les 20 places pour la saison 23-24 sont :

BC Bagnols Marcoule	1	BC Pérolien	1
BC La Grande Motte	2	BC La Bridgerie	8
Bridge Comédie Montpellier	1	BC Narbonne	1
BC St Cyprien	2	BC Occitan	1
BC Rochefort du Gard	2	Place Vacante	1

Places vacantes : faire acte de candidature avant la DLI en inscrivant l'équipe demandeuse sur le site FFB dans la rubrique Candidatures places vacantes IC1.
Cette (ces) place(s) sera (ont) mise(s) à la disposition d'un club en appliquant l'ordre suivant :
a) Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IC de l'équipe d'au moins 368.
b) Club ayant augmenté son nombre de licenciés de 1ère majeure d'au moins 6 membres (dont au moins 3 joueurs non licenciés dans notre comité la saison précédente)
c) Equipe finaliste nationale de la saison précédente en IC2 sans avoir fini dans les 4 premières de la finale de comité de l'IC2. *(Il n'y en a pas cette année)*
d) 1ère équipe d'IC2 ayant manqué la montée *(l'équipe Dreux du BC évasion ayant fini 5éme)*
e) Aux autres équipes candidates, les équipes seront départagées en fonction de leur IC.

Si l'IC1 se joue à 20 équipes alors :

1. Les 5 dernières équipes de la finale de comité descendent en IC2.
2. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC2 montent en IC1

Finale de Comité : Samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 à la Bridgerie ♿.

Finale de Ligue : 1 et 2 juin à Labège.

Interclubs IC2 : 32 équipes
Tarif : 100€ par équipe à régler à la table, **par chèque,** à l'ordre de « **Comité Bridge LR** ».

Les 32 places en D2 sont :

BC Bagnols Marcoule	2	Alès Bridge club	1
BC Millas	1	BC La Bridgerie	1
B Comédie Montpellier	1	BC Narbonnais	1
BC Stéphanois	1	BC Sète cercle du Commerce	2
BC Agde	1	BC des Costières	1
BC Millau	1	BC Carnon-Mauguio	2
BC Evasion	1	BC Rochefort du Gard	1
BC Banyulenc	1	BC des amis du bridge de Castries	1
BC Biterrois	2	BC Juvignac	2
BC Vaunageols	1	Places Vacantes	8

Places vacantes : faire acte de candidature avant la DLI en inscrivant l'équipe demandeuse sur le site FFB dans la rubrique Candidatures places vacantes IC2.
Ces places seront mises à la disposition des clubs en appliquant l'ordre suivant :
a) Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IC de l'équipe d'au moins 304.
b) Club ayant augmenté son nombre de licenciés de 1ère majeure d'au moins 4 membres (dont au moins 3 joueurs non licenciés dans notre comité la saison précédente)
c) Equipe finaliste nationale de la saison précédente en IC3 sans avoir fini dans les 4 premières de la finale de comité de l'IC3. *(Il n'y en a pas cette année)*
d) 1 ère équipe d'IC3 ayant manqué la montée. *(Equipe Boussard ayant fini 5éme)*
e) Aux autres équipes candidates, les équipes seront départagées en fonction de leur IC.
Les équipes non retenues seront inscrites en IC3

Si l'IC2 se joue à 32 équipes alors :
1. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC2 montent en IC1
2. Les 7 dernières équipes de la demi-finale de comité d'IC2 descendent en IC3
3. Les 5 dernières équipes de la Finale de comité d'IC1 descendent en IC2
4. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC3 montent en IC2.

<u>½ Finale de Comité</u> : les 23 et 24 mars : 2 centres
- BC Agde ♿.
- BC La Grande Motte ♿.

Inscrivez les équipes dans le centre de votre choix. Il ne s'agit que d'un **souhait**.
En fonction des contraintes liées à l'organisation, capacité d'accueil des clubs, équilibrage des centres, les équipes seront **déplacées**. (Critères géographiques pris en compte).
La répartition définitive se fera après la DLI.

<u>Finale de Comité</u> : 1 et 2 juin au BC Narbonne ♿.
<u>Finale de Ligue</u> : les 22 et 23 juin au BC Narbonne ♿.

Les convocations seront visibles et téléchargeables sur le site FFB dans l'agenda et au niveau de l'onglet compétition 7 jours avant la compétition.
En vous souhaitant bonne réception.
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur des compétitions.

Diane Olivan